



Communiqué de presse n° 1196

Lenk, le 22 juillet 2022

Non à l'initiative sur l'élevage intensif

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne – recommande de rejeter l'initiative sur l'élevage intensif. L'agriculture de montagne, qui est caractérisée par de modestes structures, est déjà soumise à des prescriptions très strictes, en matière de bien-être animal. Des durcissements supplémentaires sont donc inutiles et affaibliraient encore l'approvisionnement de la population, au niveau des denrées alimentaires indigènes.

Le 25 septembre 2022, l'initiative "sur l'élevage intensif" sera soumise à votation. Ce texte vise à interdire l'élevage de masse. Le SAB recommande de la rejeter. L'élevage, ainsi que la valorisation des pâturages, jouent un rôle vital pour l'agriculture de montagne et l'économie alpestre. Dans ce contexte, on ne peut pas parler d'élevage intensif en Suisse, tel qu'on le connaît, notamment dans les pays d'Amérique latine. Au contraire, l'agriculture suisse comprend surtout de petites exploitations, en particulier dans les régions de montagne. En outre, la Suisse dispose déjà, en comparaison internationale, des dispositions très strictes en matière de bien-être animal. Du point de vue de l'agriculture de montagne et de l'économie alpestre, de nouveaux durcissements ne sont donc pas nécessaires. La Suisse doit au contraire tout mettre en œuvre pour augmenter son taux d'auto-approvisionnement en denrées alimentaires indigènes (encourager les circuits courts !).

L'initiative populaire veut imposer le standard bio au sein des milieux de l'élevage. Cependant, les producteurs ont déjà la possibilité d'obtenir une plus-value commerciale, grâce à des programmes de bien-être animal privés ou soutenus par l'État. La participation à ces programmes correspond aux besoins des différentes exploitations, ainsi qu'aux réalités régionales. En revanche, l'initiative sur l'élevage intensif ne tient pas compte de ces différences régionales et veut, une fois de plus, imposer des solutions uniformes à l'ensemble de la Suisse. Pour les consommatrices et consommateurs, cela réduirait fortement leurs choix. Actuellement, consommatrices et consommateurs disposent de nombreux labels, tels que les Appellations d'origine protégées (AOP), les Indications géographiques protégées (IGP) ou les sigles pour les produits de montagne et d'alpage, qui facilitent leurs choix et leur garantissent que les produits en question sont issus d'une production indigène, répondant à de strictes exigences légales.

Le SAB est membre de l'Alliance contre l'initiative sur l'élevage intensif. Sa présidente, Christine Bulliard-Marbach, est également coprésidente de la campagne contre cette initiative.

La vision du SAB, quant à l'avenir de l'agriculture de montagne et de l'économie alpestre, figure dans le document de position, datant d'avril 2022. Il peut être téléchargé par le biais du lien suivant : <https://bit.ly/3xrE3zu>

Informations complémentaires :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du et Conseillère national, Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10